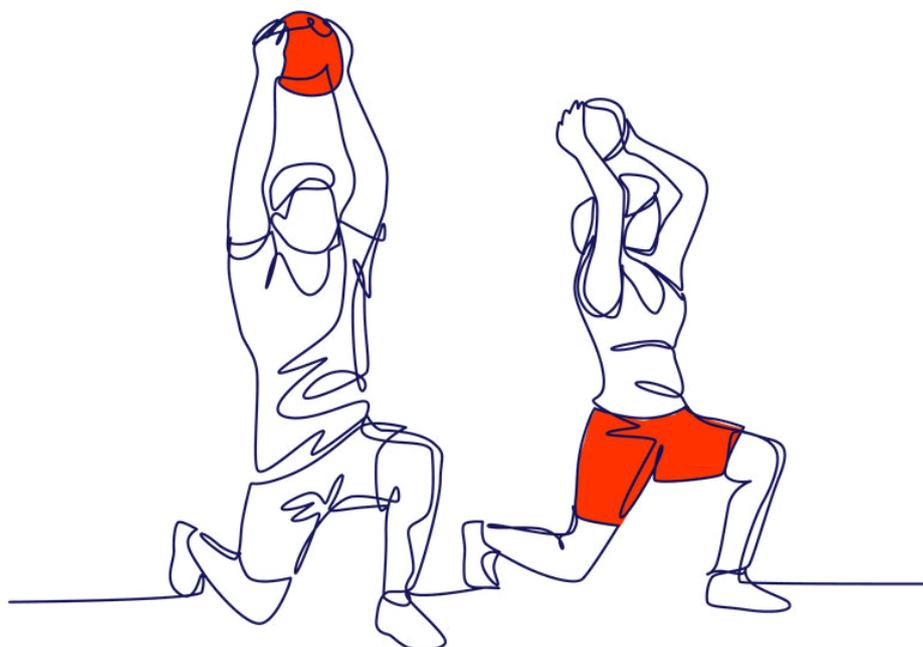


---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

---



**URPS KINE BRETAGNE**

# SOMMAIRE

---

**03**

Edito

**04**

Les missions

**05**

L'équipe

**06**

Le budget

**08**

L'activité

**9**

La communication

**10**

Les projets  
internes

**14**

Les projets  
inter-URPS

**19**

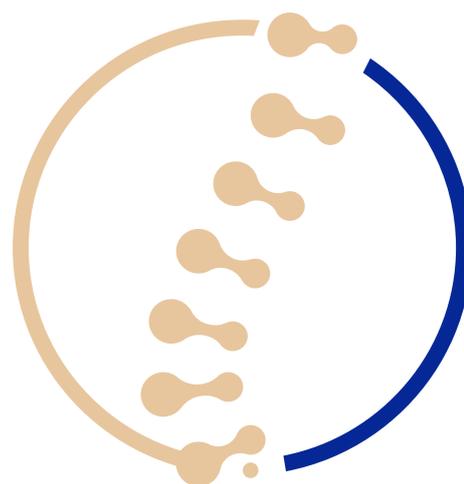
Représentation  
dans les instances

**22**

Accompagnement  
vers l'exercice  
coordonné

**23**

Evènements



# ÉDITO

Sous le signe de la continuité, 2023 fut l'année de mi-mandat, les travaux engagés se poursuivent et de nouveaux objectifs se font jour.

Les mouvements chez les élus, n'ont pas entravé la dynamique. Nous poursuivons à des rythmes différents, les travaux dans les groupes de travail mono et pluri-professionnels (pédiatrie, santé des soignants, Sahos, accès direct, personnes âgées fragiles, démographie, journée d'installation des étudiants en IFMK Bretons).

Sur le plan pluri-pro, l'association Géco lib', victime de son succès sur l'accompagnement des professionnels vers l'exercice coordonné notamment les CPTS, a demandé et demande encore une importante restructuration afin de remplir pleinement ses missions. Géco lib' a été créée par les URPS et a été financée intégralement par celles-ci jusqu'à 2022 où un CPOM sur l'accompagnement des CPTS a été contracté avec l'ARS Bretagne, en complément des efforts des URPS Bretonnes. L'URPS MKLB s'investi fortement dans l'accompagnement des exercices coordonnés car nous sommes persuadés qu'ils améliorent la qualité des prises en soins et donne accès aux kinésithérapeutes à des nouvelles compétences.

En parallèle, nous avons représenté les kinésithérapeutes dans les différentes instances de démocratie en santé. En effet, notre union siège dans toutes les CTS lors des séances plénières, mais également dans les commissions spéciales sur la prévention et l'offre de soins des CRSA. L'URPS a aussi participé aux travaux des PRS3 et PRSE 4.

En février, nous avons eu l'honneur de porter au ministère de la santé lors de la journée nationale du plan antichute, avec monsieur Lahoucine directeur adjoint de l'ARS Bretagne, le projet inter URPS : Personne Agée Fragile. Nous sommes pleinement conscients que les libéraux et notamment les kinésithérapeutes doivent être des acteurs du vieillir en bonne santé pour faire face au mur démographique et de la dépendance qui se rapproche. Nous poursuivrons nos travaux, sur ce sujet et sur bien d'autres en pluri comme en mono-professionnel.

Sur le plan financier après 2 années de baisse des dotations nous avons reçu un rattrapage qui permet d'équilibrer les trois années de fonctionnement de cette mandature.

Nous nous réjouissons que les dépenses montrent également pour la première fois, que la part dédiée aux projets est supérieure à celle dédiée au fonctionnement de l'association et à la représentation.

Pour finir, notre newsletter est un vecteur d'informations important pour les kinésithérapeutes Bretons qui à chaque parution sont nombreux à l'ouvrir (35% d'ouverture à minima).

Pour clôturer cette année 2023, Mme Morin Virginie notre Chargée de mission depuis 6 ans a rejoint la CAF, je tenais à la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli, les liens particuliers qu'elle avait tissés avec l'ensemble des élus et les partenaires de l'URPS MKLB, nous lui souhaitons bon vent.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023.

**Franck ADRIAN, Président de l'URPS Kiné Bretagne**

# LES MISSIONS

---

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont des associations Loi 1901 créées par la loi « HPST » du 21 juillet 2009.

L'URPS Kiné Bretagne représente les 4443 kinés libéraux Bretons dont 390 remplaçants et contribue notamment :

- A la préparation et à la mise en œuvre du **projet régional de santé** (PRS) ;
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du **Schéma Régional d'Organisation des Soins** (SROS) ;
- A l'organisation de **l'exercice professionnel**, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ; à des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- A la mise en œuvre des **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens** avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons et les pôles de santé, ou les contrats ayant pour objectifs d'améliorer la qualité et la coordination des soins ;
- Au déploiement et à l'utilisation des **systèmes de communication et d'information partagés** ;
- A la mise en œuvre du **développement professionnel continu** (DPC).

Les missions des URPS sont précisées à l'article R.4031-2 du Code de la santé publique.

---

## LA MAISON DES URPS



Le siège social de l'URPS Kiné Bretagne se situe à la Maison des URPS au 13 E Boulevard Solférino, 35000 RENNES.

La Maison des URPS est constituée sous la forme d'une SEP (Société en participation) avec le soutien financier des URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens libéraux de Bretagne.

Une chargée de gestion, Marie-Jeanne BIGNAUX, en assure l'administration.

# L'ÉQUIPE

---

- **Le bureau**



**Franck ADRIAN**  
Président



**Sterenn HOUEL**  
Vice-présidente



**Mickaël MEUROU**  
Trésorier



**Rozenn LAURENT**  
Secrétaire



**Elena LE COLLEN**  
Vice- trésorière



**Pascale FILLION**  
Vice-secrétaire

- **Les membres**



**Agnès AUBERT**



**Didier BEDEL**



**Serge COLOMBEL**



**Olivier DARTOIS**



**Adeline KERVAREC**



**Maxime LE GAL**



**Tristan MARECHAL**



**Marie Laure MAUVOISIN**



**Jean-Yves  
CHANSOU**



**Marc-Antoine  
POTIN**



**François-Xavier  
SALMON**



**Magalie TURBAN**

- **La salariée**



**Virginie MORIN**

- *Gérald MERLE remplacé par Anne-Hélène GOUALOU, également démissionnaire et remplacée par Marie-Laure MAUVOISIN*
- *Jean-Marie OULHEN remplacé par Charles-Henri MENARD, également démissionnaire remplacé par Jean-Yves CHANSOU*

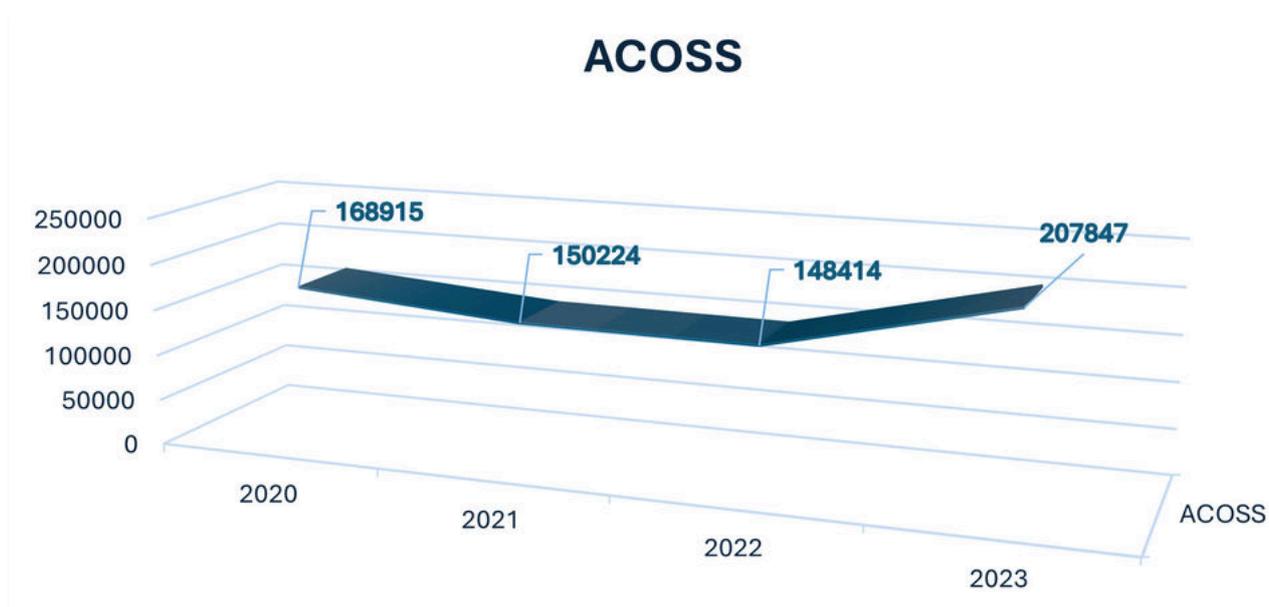
# LE BUDGET

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'URPS Kiné Bretagne. Ce document vise à vous offrir **une transparence totale sur nos finances, nos activités et nos nouvelles initiatives.**

## Historique des Dotations (2020-2023)

### Évolution des Dotations Reçues

Depuis 2020, l'URPS Kiné Bretagne a observé une fluctuation des dotations perçues. En 2023, nous continuons à être financés par **la cotisation obligatoire prélevée par l'URSSAF (CURPS) sur le revenu des kinésithérapeutes libéraux bretons.**



En 2022, notre dotation principale était de 148 413 €. **En 2023, nous remarquons une forte hausse comparativement aux années passées (207 847 €),** due essentiellement à la modification du versement, que vous pouvez visualiser dans le graphique ci-dessus.

## Trésorerie et Fonds Propres

### Analyse Financière

En parallèle, notre trésorerie et nos fonds propres ont fait l'objet d'une gestion rigoureuse afin de permettre une stabilité financière nécessaire à nos diverses initiatives. La courbe ci-dessous illustre **l'évolution de ces indicateurs financiers de 2020 à 2023**.

Évolution des fonds propres et de la trésorerie de l'URPS MKLB

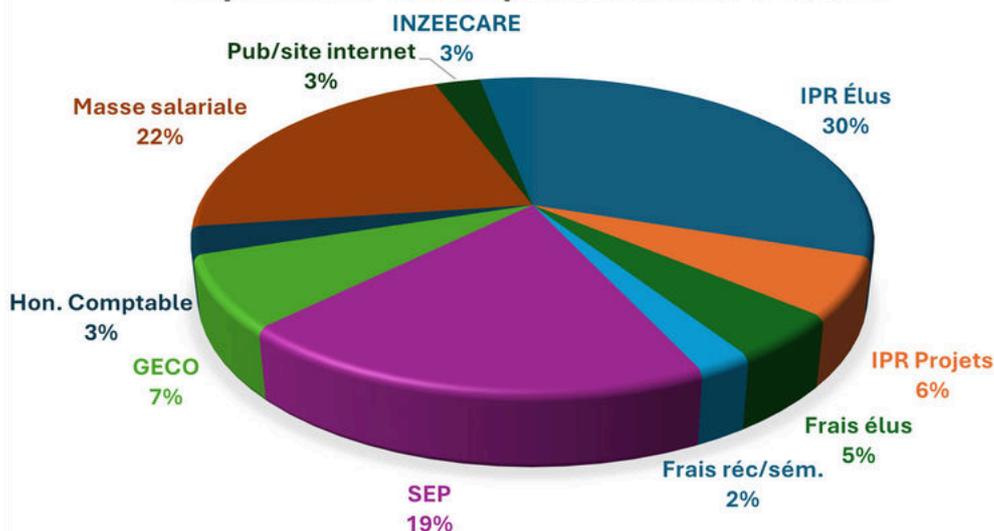


## Postes de Dépense en 2023

### Répartition des Dépenses

En 2023, nos principaux postes de dépense incluent **les indemnités de perte de revenus (IPR), la masse salariale, ainsi que les coûts liés à la SEP**.

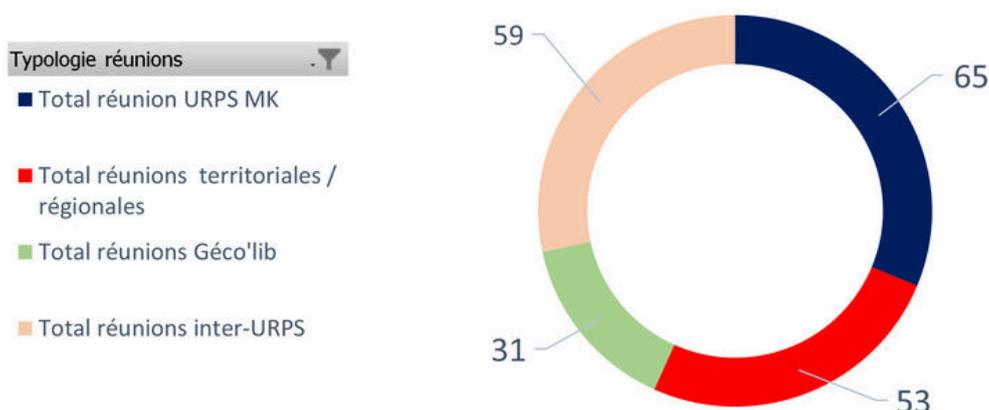
Répartition des dépenses au 31/12/2023



# L'ACTIVITÉ

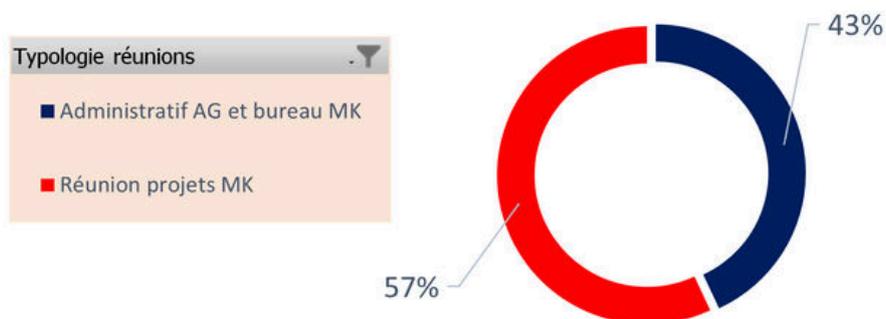
Au cours de l'année 2023, l'URPS kiné Bretagne a participé à 208 réunions réparties comme ci-dessous.

## Nombre annuel de réunions par typologie



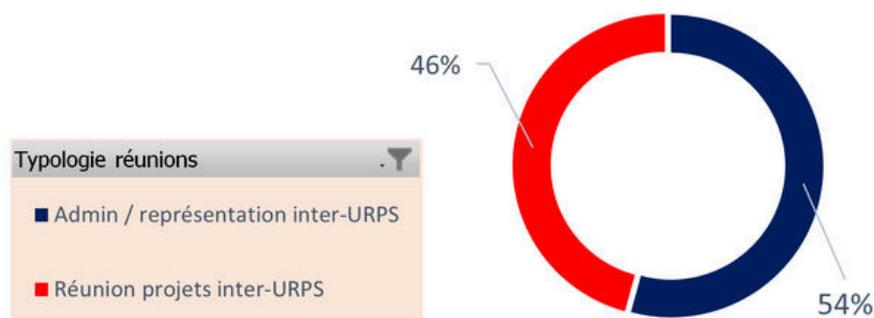
La répartition de la participation de l'URPS MK a été **équilibrée entre les instances administratives et les groupes de travail projet, inter et mono-professionnel.**

## Répartition réunions MK



Nous pouvons souligné que **la majorité des réunions internes organisées par l'URPS MK sont consacrées aux projets (57%).**

## Répartition réunions inter-URPS



Concernant les réunions inter-URPS, l'URPS MK a participé à **davantage de réunions administratives (54%) que de projets.**

# LA COMMUNICATION

Afin de communiquer avec les kinés libéraux bretons sur l'actualité de la profession et les projets portés par l'URPS, il est utilisé différents outils :



La page Facebook de l'URPS est suivie par 622 abonnés et a publié une quinzaine d'articles en 2023



La page LinkedIn de l'URPS, plus récemment créée est suivie par 253 abonnés.



Le site internet, est régulièrement mis à jour et est visité par environ 150 visiteurs par mois.

La newsletter mensuelle :

“Kiné Breizh News” est envoyée sur demande par email à l'ensemble des kinés libéraux bretons et des principaux partenaires.

L'équipe de l'URPS est ravie de son haut taux d'ouverture d'au moins 35%, soulignant la qualité des informations diffusées et de l'intérêt de la profession pour celles-ci.



## A la Une

Les points importants de l'avenant 7



Kiné



Communication interprofessionnelle :

Les URPS bretonnes se sont unies pour lancer en juin 2023 leur site internet permettant de communiquer sur leurs projets communs. Le site comptabilise déjà près de 781 visiteurs.

# LES PROJETS INTERNES

---

- **Démographie**



L'URPS a pour mission de participer à l'adaptation régionale du zonage des masseurs-kinésithérapeutes. Le nouvel avenant à la convention a établi les modalités d'adaptation de ces zones qui par ailleurs ont changé de nom.

Le nouveau zonage sera basé sur les APL 2022 (indicateur d'accessibilité potentielle localisée).

Le groupe de travail démographie s'est mis d'accord sur les demandes d'adaptation que l'URPS Bretagne portera auprès de l'ARS.

L'URPS a également eu à cœur de répondre aux nombreuses questions des kinés bretons concernant le changement de zonage et leur possibilités futures installations ou d'évolution de leurs cabinets.

Par ailleurs, ce groupe de travail a décidé de lancer une enquête sur l'activité des kinés bretons afin de mieux identifier les besoins et les problématiques du territoire. Cette étude doit être le point d'entrée vers une étude plus grande et plus complète si nous obtenons un financement de l'ARS. C'est Mme RAYNAUD, géographe spécialisée dans l'accès aux soins qui a été choisie pour réaliser cette enquête.

- **Fiches outils: Accès direct - mémo prescription, renouvellement d'ordonnance**



L'avenant 7 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes rend conventionnel l'accès direct tel que définit dans le code de la santé suite à la loi RIST et permet le renouvellement sous certaines conditions des prescriptions.

L'URPS Kiné Bretagne a réalisé trois flyers :

- Une fiche synthétisant les différents types d'accès direct en kinésithérapie qui a été communiquée à tous les kinés bretons. Différentes présentations de cette fiche ont pu être réalisées auprès d'autres URPS ou bien à la demande d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.
- Un mémo prescription a également été réalisé avec l'URPS des médecins libéraux de Bretagne afin de préciser les conditions de rédaction d'une prescription en kinésithérapie.
- Une fiche de synthèse sur le renouvellement des prescriptions.



<https://www.urps-mk-bretagne.org/boite-a-outils/mon-exercice/>

- **Inzeecare**



L'URPS Kiné Bretagne a décidé de mettre à la disposition des kinésithérapeutes une plate-forme d'adressage.

Elle a également été intégrée aux propositions de réponses fournies pour répondre à la crise des urgences dans le cadre de la mission Braun".

Cette année il a été souhaité de la faire évoluer pour essayer de clarifier l'offre de soins en accès direct mais cela n'a pas pu aboutir : il a été constaté que les masseurs-kinésithérapeutes ne se sont pas emparés de cet outil ne permettant alors pas de répondre pleinement à son objectif.

- **Balnéothérapie**



Suite aux difficultés rencontrées par les masseurs-kinésithérapeutes proposant des soins en balnéothérapie, L'URPS Kiné Bretagne a décidé en partenariat avec le conseil régional de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CROMK) de travailler le sujet, afin d'apporter des solutions adaptées à la réalité du terrain.

Plusieurs rencontres avec l'ARS, le CROMK et l'URPS Kiné Bretagne ont permis un état des lieux des pratiques et des difficultés rencontrées pour dégager des axes d'interventions.

L'URPS Kiné Bretagne et le CROMK ont travaillé à la construction, la diffusion et l'interprétation d'une enquête qui a mis en lumière les pratiques, les difficultés et les besoins des kinésithérapeutes.

Une formation pour les praticiens a été mise en place et financée par l'ARS. Elle se déclinera en 4 sessions, une par département en 2024.

D'autres rencontres sont prévues pour soutenir les kinésithérapeutes et essayer de garder une offre de soins en balnéothérapie homogène sur la région.

## • Pédiatrie



Différents travaux ont été effectués en 2023 sur cette thématique :

- Création en fonction des dernières recommandations de l'HAS, d'un guide d'aide à la prescription de la rééducation des troubles posturaux des bébé dont les plagiocéphalies, à destination des médecins afin d'améliorer l'efficacité et de pouvoir appliquer des cotations conformes à notre nomenclature.
- La création de fiches pratiques uro-gynécologique afin d'informer les patients et professionnels de santé de l'accompagnement possible en kinésithérapie des différents troubles du périnée quelque soit l'âge de la vie et que ce soit chez un enfant, une femme ou un homme.

Ces fiches seront prochainement diffusées en 2024 et consultables sur notre site internet.

## • Tuteurs de stage / journée d'installation



Les travaux de ce groupe de travail sont réalisées avec les ordres CDO CRO, les deux IFMK bretons situés à Brest et à Rennes ainsi que l'ARS et la CPAM.

Il a été décidé de mettre en place une journée de l'installation avec un programme commun aux deux IFMK. Cette journée aura pour but de présenter aux étudiants les démarches à accomplir une fois diplômé et les différentes instances et structures utiles à leur activité professionnelle future.

Également, une charte de tuteur de stage est en construction et sera diffusée en 2024 afin d'encourager les kinés à être tuteur de stage, redéfinir le rôle du tuteur de stage et cadrer l'accueil des stagiaires.

## • Sport santé / APA



L'année 2023 a été marquée par l'élaboration du 3e "plan Sport Santé Bien-Être" avec la dernière réunion du comité de Pilotage le 12 décembre 2023, à laquelle l'URPS Kiné Bretagne participait.

Le jeudi 23 novembre a eu lieu le congrès des Maisons Sport Santé de Bretagne.

François-Xavier SALMON, élu à l'URPS Kiné Bretagne et Président du Conseil Régional de l'Ordre Bretagne, est intervenu dans une petite vidéo précisant la place du kinésithérapeute dans le parcours de l'utilisateur dans le cadre de l'activité physique (adaptée) avec le renouvellement des prescriptions, la détection du patient fragile et l'offre de prestations.

2024 sera l'année de la grande cause nationale de la lutte contre la sédentarité et doit permettre à la profession de s'investir pleinement dans cette thématique de prévention si importante.

- **Accompagnement projet de supervision**



L'URPS Kiné Bretagne a été contactée par un confrère Mr Bergesse Jonathan et Mme Tricoire Marie, psychologue pour coconstruire un projet de supervision de pratique en kinésithérapie.

L'URPS Kiné Bretagne a accompagné lors de 4 réunions à la construction et à la diffusion du projet au travers de notre newsletter. Malheureusement, le nombre trop faible de confrères ayant souhaité participer à la première session n'a pas permis qu'elle ait lieu.

# LES PROJETS INTER-URPS



- **Le COPIL INTER-URPS**

Le Comité de Pilotage inter-URPS, connu sous l'acronyme « COPIL Inter-URPS », réunit, tous les premiers mardis du mois, les URPS Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédicures-Podologues, Pharmaciens et Sages-Femmes de Bretagne.

Le COPIL inter-URPS mène une réflexion commune autour du développement de l'exercice pluridisciplinaire et des pratiques coopératives et ce pour apporter une réponse partagée aux sollicitations de nos partenaires et mettre en œuvre des projets de santé publique interprofessionnels innovants.

- **Le repérage des patients âgés fragiles**



Le projet PAF (Personnes Âgées Fragiles) accompagne les équipes de soins primaires travaillant sur le repérage de la perte d'autonomie et des fragilités. L'objectif est d'apporter des outils aux équipes volontaires, afin qu'elles s'approprient la démarche.

Quelles sont les étapes clés ?

1. Identifier les équipes de soins volontaires ;
2. Identifier un référent ou un professionnel pilote de la démarche ;
3. Former les professionnels ;
4. Aider à la construction d'un parcours personnes âgées global.

En 2023, différentes fiches outils ont été mises à jour notamment sur la thématique de la prévention de la chute de la personne âgée. Elles sont disponibles sur le site :



<https://www.reperer-perte-autonomie.bzh>

Emilie LARIC, salariée de l'URPS des médecins libéraux de Bretagne est chargée de mission sur ce projet.

Pour l'URPS Kiné Bretagne, **Agnès AUBERT** a participé à ces travaux au côté de **Franck ADRIAN**.

- **Le parcours santé de la femme**



Un travail collaboratif a été mené depuis 2022 entre les URPS de Bretagne et l'ARS Bretagne afin d'apporter de l'information aux patientes sur les étapes clés de leur suivi médical.

Ces informations sont accessibles sur une page dédiée au parcours de santé de la femme sur le site internet de l'ARS Bretagne disponible via le lien suivant :



<https://www.bretagne.ars.sante.fr/mon-parcours-sante-de-femme>

**Sterenn HOUEL**, a représenté les kinés libéraux bretons au sein de ce groupe de travail.

- **La promotion de la vaccination (Gécovax)**



Bien qu'indirectement concernée par les problématiques de vaccinations en temps qu'effecteur, l'URPS MK est attentive à cette thématique qui relève de la santé publique et de la prévention.

Pour cette raison, notre URPS accompagne les travaux de GECOVAX apportant parfois un questionnement « candide » qui amène souvent à des explications plus complètes sur les orientations choisies.

Pour ce qui est des grandes orientations et des travaux de l'année, il est question de revenir sur la vaccination contre les gripes saisonnières qui semble marquer le pas dans notre région. La vaccination contre le papillomavirus est aussi promu, en lien avec une campagne nationale et les opérations menées par les Centres hospitaliers vers les élèves des classes de 5èmes. Un focus est proposé sur la vaccination contre les pneumocoques.

Pour ce qui est du COVID, la vaccination des personnes fragiles est toujours mise en avant avec la notion de double vaccination avec la grippe saisonnière.

GECOVAX améliore sans cesse ses outils de promotion et de communication de la vaccination avec la « boîte à outils » disponible sur simple demande.

Par ailleurs, GECOVAX a décidé de ne pas reconduire une convention avec des industriels du vaccin.



[Boîte à outils et newsletters Gécovax](#)

**Tristan MARECHAL**, représente les kinés libéraux bretons au sein de ce groupe de travail.

- **La e-santé et cybersécurité**

Le 30 novembre 2023, s'est déroulée une soirée Cyber Sécurité organisée par le GCS E-Santé Bretagne, l'ARS et les équipes spécialisées de la gendarmerie du Morbihan.

Cette soirée fut l'occasion d'un retour d'expérience sur les attaques dont le CHBA a été victime et la manière dont il s'est sorti de ce mauvais pas.

Représentant l'URPS MK et la CPTS du Pays d'Auray, Tristan Maréchal a fait un propos introductif et une intervention à l'intention des professionnels de santé libéraux (assez peu nombreux hélas). Il s'agissait d'alerter les professionnels quant à leur devoir en termes de RGPD et plus largement sur leurs obligations concernant la mise en sécurité des données de leurs patients.

Pour ce qui est de la e-Santé et des e-Parcours, le déploiement des solutions permettant aux équipes de soins primaires de partager des informations autour d'un patient complexe ou fragile reste trop lent. Bien que le GCS e-Santé soit chargé par exemple de Mobil'eTy by Globule (WhatsApp sécurisé – cahier de liaison numérique) et qu'il est incontestable que des moyens sont mis en œuvre pour faciliter le déploiement de l'application, le parcours permettant aux professionnels d'ouvrir un compte est encore trop compliqué et reste un frein probable à la diffusion et l'usage de l'application.

Nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser ce déploiement des outils numériques, car si les outils ne font pas les coordinations des équipes de soins primaires, ils aident beaucoup à sa phase opérationnelle.

**Tristan MARECHAL**, représente les kinés libéraux bretons au sein de ce groupe de travail.

- **La santé des soignants**



La commission inter-URPS Santé des Soignants existe depuis 2018. En 2023, l'action principale a été l'organisation de la journée régionale Santé des Soignants le 16 juin. Près de 200 participants étaient présents à la Cité de la Voile de Lorient pour cette seconde journée régionale organisées par les URPS Bretonnes.

La ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Mme Agnès FIRMIN LE BODO était présente.

Suite à cette journée, un rapport d'évaluation a été effectuée, conduisant au déploiement de plusieurs actions :

- Création d'une boîte à outils pour les professionnels de santé libéraux en cas d'agression
- Déploiement d'ateliers de bien être à destination des professionnels

- (recherche de formations et de partenaires.....)
- Renfort de la prévention via la communication
- Rencontre avec les CPTS
- Recherche de formations pour les kinés sur la gestion des agressions dans l'exercice professionnel
- Elaboration d'une échelle de burn-out sur le site de l'Inter- URPS

**Serge COLOMBEL**, représente les kinés libéraux bretons au sein de ce groupe de travail.



Vidéo résumé de la journée santé des soignants du 16 juin 2023  
Les outils et le projet inter-URPS Santé des Soignants

- **L'omédit : annuaire soins de support**



L'OMÉDIT est une structure régionale d'appui et de vigilance, d'évaluation, d'information et d'expertise scientifique constituée auprès de l'ARS de chaque région.

Le réseau OncoBretagne a mis en place un comité de pilotage dont les travaux doivent aboutir à l'élaboration d'un annuaire régional dédié aux Soins Oncologiques de Support (SOS).

Ce dernier a vocation à répertorier :

1. Les 9 soins de supports socles et complémentaires définis par l'Institut National du Cancer (INCa) ;
2. D'autres soins de supports, habituellement proposés aux patients mais qui ne figurent pas dans le panier de l'INCa (réflexologie, socio esthétique..) ;
3. Les établissements et/ou professionnels de santé libéraux qui les proposent
4. Les programmes d'Education Thérapeutique du patient (ETP) existants.

Deux groupes de travail ont été créés pour travailler le cahier des charges et le fonctionnement de l'annuaire (procédure d'intégration des professionnelles, la charte d'engagement aux valeurs éthiques).

Un premier déploiement de l'annuaire est prévu début 2024 sur des territoires pilotes.

**Corinne MASSERON**, est mandatée par l'URPS Kiné Bretagne pour participer au copil

## • **L'apnée du sommeil (SAHOS de l'enfant)**



L'ensemble des URPS de Bretagne a lancé en 2021 un projet sur l'apnée du sommeil (SAHOS) de l'enfant, en partenariat avec l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) de Bretagne.

Ce projet vise à aider les professionnels de santé à repérer, dépister, diagnostiquer, orienter et prendre en charge leurs petits patients atteints de SAHOS.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Informer et sensibiliser les professionnels de santé à la pathologie de l'apnée du sommeil de l'enfant
- Sensibiliser et former les professionnels de santé au dépistage et à la prise en charge de cette pathologie,
- Accompagner les professionnels de santé à la création de réseaux locaux de prise en charge

Des soirées de sensibilisation sous forme de webinaire ont été proposées en 2023 aux professionnels de santé libéraux bretons, une régionale et 4 départementales. L'organisation de ces webinaires a été un réel succès, près de 365 professionnels de santé libéraux bretons se sont connectés.

Le Dr Françoise COTON-MONTEIL, Chirurgien-Dentiste pédiatrique, et le Dr Pierre BONNAURE, Orthodontiste expert sur le SAHOS de l'enfant, sont intervenus lors de ces soirées pour présenter la pathologie.

Concernant les prescriptions de kinésithérapie respiratoire du nourrisson, après avoir rencontré l'URPS médecin afin de leur expliquer la prise en charge de ces enfants, il a été signé un courrier commun à destination des prescripteurs afin de décortiquer les nouvelles recommandations de l'HAS. Fort de cette mise au point, L'URPS Kiné a mis à jour et actualisé la fiche bilan de kinésithérapie respiratoire qui sera prochainement accessible sur le site de l'URPS kiné.

L'URPS Kiné Bretagne poursuit le projet érigé en inter-URPS en orientant les kinés vers des formations de rééducation du Sahos de l'enfant afin de créer des réseaux de soins interprofessionnels.

**Pascale FILLION**, représente les kinés libéraux bretons au sein de ce groupe de travail.



[Boîte à outils et replays des webinaires Sahos de l'Enfant](#)

# REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES

INSTANCES	DESCRIPTIFS	ELUS REFERENTS
<p><b>La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie</b></p>	<p>La CRSA Bretagne est un lieu d'expression des acteurs de santé et des usagers. Elle recueille les aspirations et les besoins en matière de santé, favoriser l'appropriation collective des enjeux de santé par les acteurs et participer ainsi à l'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS).</p> <p>Elle est composée de 104 membres titulaires élus pour 5 ans répartis en 8 collèges (collectivités territoriales, représentants des usagers, conseils territoriaux de santé, partenaires sociaux, acteurs de la cohésion et de la protection sociale, acteurs de la prévention et l'éducation pour la santé, offreurs de service de santé, personnalités qualifiés</p> <p>La CRSA organise ses travaux au sein des formations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une assemblée plénière</li> <li>• La commission permanente</li> <li>• Les 4 commissions spécialisés               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Commission spécialisée prévention (CSP)</li> <li>◦ Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS)</li> <li>◦ Commission spécialisée dans les prises en charge et l'accompagnement médico-sociaux (CSMS)</li> <li>◦ Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDU)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p> <p>Suppléante : <b>Sterenn HOUEL</b></p>
<p><b>La Cellule d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné</b></p>	<p>La CARPEC suit l'avancée des projets d'exercice coordonné des acteurs de terrain et examine les demandes d'accompagnement.</p>	<p>Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p>
<p><b>Le Comité Stratégique de l'exercice coordonné</b></p>	<p>Afin de piloter l'accompagnement et le déploiement de l'exercice coordonné. Les URPS bretonne avec l'ARS et les CPAM ont décidé de créer cette instance politique de pilotage. L'URPS a siégé aux deux rencontres de cette année 2023</p>	<p>Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p>

INSTANCES	DESCRIPTIFS	ELUS REFERENTS
<p align="center"><b>Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)</b></p>	<p>Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS), au nombre de 7, s'inscrivent dans une volonté de développement de la démocratie en santé. Ils constituent une véritable instance de débats, de concertations et de réflexions partagées au service des acteurs du système de santé et des usagers en proximité grâce à l'identification des 7 territoires de santé.</p>	<p><b>CTS Finistère Pen AR Bed</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sterenn HOUEL</li> <li>• Adeline KERVAREC</li> </ul> <p><b>CTS Lorient/Quimperlé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isabelle LE COZ (mandatée)</li> <li>• Paul Emmanuel MOULIN (mandaté)</li> </ul> <p><b>CTS Brocéliande Atlantique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maxime LE GAL</li> <li>• Franck ADRIAN</li> </ul> <p><b>CTS Haute Bretagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Olivier DARTOIS</li> </ul> <p><b>CTS Saint Malo / Dinan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Magalie TURBAN</li> </ul> <p><b>CTS Armor</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rozenn LAURENT</li> <li>• Agnès AUBERT</li> </ul> <p><b>CTS Cœur de Breizh</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mickaël MEUROU</li> <li>• Catherine FOUCHÉZ (mandatée)</li> </ul>
<p align="center"><b>La Commission Régionale CPTS (CRCPTS)</b></p>	<p>La CRCPTS valide les étapes permettant la constitution des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire Breton. Composée de représentants de l'ARS, des URPS, des Fédérations Hospitalières et médico-sociales, de l'Assurance Maladie et des usagers.</p>	<p align="center">Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p>

INSTANCES	DESCRIPTIFS	ELUS REFERENTS
<p><b>Instance stratégique régionale « Inégalités sociales de santé »</b></p>	<p>Une instance stratégique régionale « Inégalités sociales de santé » a été installée le 25 juin dernier en Bretagne en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a aggravé ces inégalités d'accès à la santé.</p>	<p>Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p>
<p><b>COFIL Formation PACTE de soins primaires</b></p>	<p>L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) met en œuvre un programme de formation et d'appui destiné aux coordonnateurs d'équipes de soins primaires, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS), l'ARS, les URPS et l'Association GECO Lib'.</p> <p>Ce programme vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soutenir l'émergence de la fonction d'animation management des équipes de soins primaires, en appui aux leaders professionnels ;</li> <li>• favoriser les pratiques pluriprofessionnelles et l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservie ;</li> <li>• contribuer à la pérennisation des équipes de soins primaires.</li> </ul>	<p>Titulaire : <b>Franck ADRIAN</b></p>
<p><b>Le Groupement de Coopération Sanitaire e-Santé (GCS e-santé Bretagne)</b></p>	<p>Créé en 2007 par des fédérations de professionnels et d'établissements de santé, le GCS e-Santé Bretagne est un organisme régional à but non lucratif, qui accompagne tous les professionnels de santé bretons dans la mise en place et l'utilisation de solutions numériques adaptées. La gouvernance du GCS e-Santé Bretagne s'appuie sur l'Assemblée Générale de ses membres, le Comité d'Orientation et les administrateurs</p>	<p>Titulaire : <b>Olivier DARTOIS</b></p>

# Accompagnement vers l'exercice coordonné



L'URPS Kiné participe au fonctionnement et au développement de l'association GECO Lib', au travers de son financement et la participation à la gouvernance. Franck ADRIAN, est secrétaire général de l'association GECO Lib'.

L'URPS Kiné Bretagne a financé par une dotation de 11 873.08 € l'association GECO Lib' en 2023 pour accompagner les kinés libéraux vers l'exercice coordonné. Environ 22% des kinés libéraux bretons exercent dans une MSP ou une CPTS.

Le CPOM (Contrat Pluri-Annuel d'Objectifs et de Moyens) entre l'ARS et GECO Lib' portant sur l'accompagnement des CPTS en Bretagne a permis le déploiement de la méthode d'accompagnement.

GECO Lib' accompagne les professionnels de santé libéraux qui souhaitent s'investir dans un exercice coordonné en apportant des outils, des compétences, des espaces d'échanges et un apprentissage partagé afin que les professionnels puissent structurer leur exercice coordonné.

Très concrètement, il s'agit d'être dans une démarche de co-développement avec les acteurs du territoire. Cette année a été particulièrement dense avec une restructuration importante pour faire face à une explosion des demandes d'accompagnement.

## Cette approche permet :

- D'informer sur les différents dispositifs de coordination ;
- D'accompagner dans l'animation de groupe ;
- Faire des retours d'expériences ;
- D'accompagner dans la méthodologie ;
- De mettre en relation les professionnels de santé libéraux Bretons.

## Quelques chiffres en Bretagne :

- 20 ESP (+ 7 en 2023)
- 170 MSP (+ 22 en 2023)
- 45 centres de santé (+ 5 en 2023)
- Accompagnement de 25 CPTS (+ 8 en 2023)
- Organisation de 2 clubs CPTS qui permet aux membres des CPTS de partager leur expérience, leurs problématiques et leur vision des CPTS, ainsi que leurs projets
- Organisation de 2 GECOordos en présentiel, instance qui permet aux coordinateurs de CPTS de partager leurs expériences, outils et projets.



# LES ÉVÈNEMENTS

---



- **Les rencontres annuelles GECO Lib'**

Le 21 juin 2023 à Chantepie ont eu lieu les rencontres annuelles Geco'lib toujours riches de rencontres et de savoirs. Cette année **Franck Adrian** y participait comme modérateur de la table ronde "*Comment améliorer la communication et les échanges grâce à l'exercice coordonné ?*" Les ateliers : *bien être ton GE-co, équipe ton GE-co, rédige ta GE-coopération, anime ton GE-collectif, sors ton GE-co de la crise* ont permis à chacun d'explorer les avantages de l'exercice coordonné et d'apprendre ou se perfectionner avec certains outils.

- **Le Salon Rééduca**

**Sterenn HOUEL et Franck ADRIAN** ont participé au salon rééduca du 5 au 7 octobre 2023.

Ce salon, leur a permis d'échanger avec les autres représentants des différentes URPS présents sur leurs projets régionaux respectifs et sur les projets inter-régionaux. Il a aussi permis des échanges avec l'ordre et les syndicats.



# LES ÉVÈNEMENTS

- **Journée nationale Plan anti chute des Personnes âgées**

**Sterenn HOUEL et Franck ADRIAN** ont participé avec Mr LAHOUCINE le directeur adjoint de l'ARS Bretagne, à la journée nationale du plan antichute.

Grande cause nationale, cette journée était l'occasion de présenter les initiatives Bretonnes en expérimentation. L'occasion lors de notre participation à la table ronde, de montrer les réussites du projet inter URPS Bretagne personne âgée fragile (PAF) sur les 4 MSP qui ont expérimenté ainsi que les CPTS bretonne qui utilisent les fiche de notre projet.

Nous avons montré que les libéraux de santé et notamment les kinésithérapeutes suite à l'action ICOPE menée par l'URPS masseur-kinésithérapeute de Bretagne, en lien avec les autres URPS MK, sont prêts.

Le constat est que nous devons passer de l'expérimentation à la généralisation pour pouvoir relever ce défi majeur.



# LES ÉVÈNEMENTS

---

## • Lancement des travaux du Projet Régional de Santé 3

Participation de l'inter-URPS au lancement des travaux du Projet Régional de Santé 3 le 7 mars 2023



## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

---

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de **vos idées, vos commentaires et vos besoins**, l'équipe de l'URPS Kiné Bretagne est disponible pour vous répondre.

Merci de nous transmettre également vos coordonnées **si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle envoyée par email.**

**13 E Bd de Solférino 35000 RENNES**  
**accueil@urps-mk-bretagne.org**  
**02 99 84 15 16**

Site web



Linkedin



Facebook

